

ARTISANAT CALÉDONIEN :

Chiffres 2024 et Conjoncture 2023



N°44 | OBSERVATOIRE DE L'ARTISANAT



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-CALÉDONIE

SOMMAIRE

The image features a dark blue background with abstract, overlapping shapes in shades of red and orange. At the top, there is a horizontal bar with a gradient from dark blue to a lighter red, containing the word 'SOMMAIRE' in white, uppercase letters. Below this bar, a large, curved, dark red shape is on the left, and a larger, curved, orange-red shape is on the right, extending towards the bottom right corner.

1. SYNTHÈSE	p.4
2. CHIFFRES CLÉS	p.6
2.1 Les établissements artisanaux	p.6
2.2 L'artisanat dans les territoires	p.6
2.3 Niveau d'activité économique	p.7
2.4 Les actifs de l'artisanat	p.8
2.5 L'alternance	p.9
3. CONJONCTURE	p.10
3.1 L'activité des entreprises	p.10
3.2 L'emploi	p.13
3.3 La formation	p.14
3.4 Les investissements	p.15
3.5 La trésorerie des entreprises	p.16
3.6 Les perspectives pour 2024	p.18
3.7 Conjoncture par territoire	p.19
3.8 Conjoncture par secteur	p.19

1. Synthèse

Stock d'entreprises en baisse...

L'année 2023 a été marquée par une réduction de 1,3% du nombre d'entreprises artisanales, représentant une diminution de 151 établissements par rapport à l'année précédente, faisant chuter le nombre total d'établissements à 11 193, en deçà du seuil de 2019. La répartition géographique des activités artisanales reste constante avec 82,7% des établissements situés en province Sud, 13,2% en province Nord et 4,1% en province des Îles Loyauté. À l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, l'artisanat représente 29,2% des entreprises du secteur marchand et les sociétés forment maintenant 30% du répertoire des métiers.

Les radiations d'entreprises se sont stabilisées au même niveau qu'en 2022, avec 1 493 radiations, tandis que le nombre de créations d'entreprises artisanales a chuté de 10,8% reflétant une baisse générale de 12,7% des créations d'entreprises du secteur marchand selon les chiffres de l'ISEE. L'artisanat représente 34,5% des créations d'entreprises du secteur marchand en 2023.

...et optimisme en berne chez les artisans

Les artisans interrogés dans notre enquête de conjoncture signalent, dans l'ensemble, un volume d'activité stable par rapport à 2022, bien qu'une légère augmentation de ceux rapportant un déclin soit observée. Les difficultés au niveau de l'activité ont touché plus fortement les entreprises avec déjà plusieurs années d'activité.

Les particuliers représentent toujours le plus gros du portefeuille client des artisans, cependant la part d'entre eux travaillant exclusivement avec des particuliers est en baisse, soulignant le besoin des artisans de diversifier leurs activités.

Par ailleurs, l'optimisme des artisans recule et perd près de 13 points par rapport à l'année dernière. C'est maintenant 1 artisan sur 2 qui se déclare optimiste pour l'avenir au vu de la situation économique et de l'incertitude politique actuelle. La part des artisans anticipant une augmentation ou une stabilité de leur activité est en baisse par rapport à 2022 (-5,8 points).

Ces résultats sont par ailleurs confirmés par les observations économiques de l'IEOM décrivant un ralentissement de l'activité économique au 3^e trimestre 2023. Les entreprises interrogées avaient confirmé la nette dégradation de leur activité. Sentiment favorisé par les tensions dans le secteur du nickel couplées aux déclarations d'un actionnaire majoritaire souhaitant se retirer du marché calédonien. Par ailleurs, l'Inspection Générale des Finances avait pointé les difficultés majeures des métallurgistes et l'urgence de réformes en juillet 2023.

Difficultés dans le BTP...

Le secteur du BTP a été le plus en difficulté avec 225 établissements de moins en 2023 par rapport à 2022, ce qui équivaut à une baisse de 4,3% du stock d'établissements du secteur. Les effectifs d'entreprises du bâtiment diminuent inexorablement depuis 10 ans. Les établissements de services et de bouche ont progressé en 2023 avec respectivement 53 (+1,3%) et 23 (+2,4%) établissements de plus qu'en 2022. Le secteur de la production a maintenu ses effectifs et affiche un bilan quasi neutre (-2 établissements).

...en particulier pour les entreprises individuelles

La visibilité sur le carnet de commandes des entreprises du secteur du bâtiment est toujours inférieure à 3 mois pour la moitié d'entre elles. La décomposition de ce chiffre par le statut nous permet de voir que ce sont les entreprises individuelles (personnes physiques) qui sont les plus nombreuses à avoir une visibilité plus courte sur leur activité à l'inverse des sociétés. Ce sont d'ailleurs les entreprises individuelles qui ont tendance à sortir du marché. On peut y voir une professionnalisation du secteur en particulier à la suite de la mise en place du Référentiel de la Construction de la Nouvelle-Calédonie (RCNC) en 2020.

Les difficultés dans le BTP sont aussi accentuées par la hausse des matériaux de construction. En effet, selon l'IEOM, l'index BT21 a augmenté de 9,4% entre le 4^e trimestre 2021 et le 3^e trimestre 2023. Cette hausse des coûts pèse lourdement sur les entreprises du bâtiment. Par ailleurs, les ventes de ciment sont en berne et oscillent autour d'un plancher de 17 000 tonnes par trimestre, loin des niveaux de 2019.

Passage de la barre symbolique des 20 000 actifs dans l'artisanat...

En 2023, le nombre d'actifs de l'artisanat augmente de 3,8% et on dénombre finalement 20 129 actifs : 11 004 chefs d'entreprises pour 9 125 contrats actifs salariés dont 196 alternants. Si le nombre de chefs d'entreprises est en légère augmentation (+0,2%), le nombre de contrats actifs a bien progressé (+9,7%).

Le nombre d'entreprises employeuses est en légère progression (+0,7 points) par rapport à 2022 et les entreprises employeuses représentent 16,9% du stock total du répertoire des métiers.

En termes de statut juridique, 3 354 entreprises sont des personnes morales dont 54,59% d'entre elles sont employeuses. 7 839 entreprises sont des personnes physiques et 7 artisans sur 10 exercent en nom propre.

...avec un possible ralentissement des embauches dans un futur proche

Les artisans ayant participé à notre enquête sont 19% à prévoir d'embaucher en 2024 légèrement en baisse par rapport à l'année précédente. Les sociétés sont les plus disposées à recruter à l'opposé des entreprises individuelles (25% contre 17%).

Ils sont près d'un tiers à déclarer des freins à l'embauche. Le manque de visibilité de l'activité, le manque de compétence et le manque de moyens financiers sont les raisons les plus évoquées par nos participants.

Pour la première fois nous avons interrogé nos artisans sur leurs efforts en formation. Ils sont 15% à avoir eu recours à de la formation pour eux ou pour leurs salariés.

Selon les chiffres de l'ISEE, l'emploi salarié privé a progressé sur les trois premiers trimestres 2023 même si ce n'est que très légèrement (+0,9% en année glissante). L'effectif salarié privé s'établit 68 788 au 3^e trimestre 2023.

Chiffre d'affaires en progression sur l'année 2022...

En 2022, le secteur de l'artisanat a généré 180,8 milliards de francs de chiffre d'affaires +8,3% par rapport à l'année fiscale 2021. Ce chiffre est à mettre en perspective avec la levée des restrictions sanitaires début 2022 et un faible taux d'intérêt directeur qui a favorisé l'activité économique à la sortie de la crise COVID.

...accompagné d'une augmentation des investissements en 2023

L'augmentation du chiffre d'affaires en 2022 peut expliquer en partie l'augmentation des investissements en 2023. En effet, 4 artisans sur 10 interrogés déclarent avoir investi en 2023 (+8 points) en particulier dans du matériel de production.

Pour 2023, les chiffres d'affaires déclarés par les participants durant notre enquête de conjoncture ont laissé transparaître une convergence des chiffres d'affaires les plus bas et les plus hauts vers les tranches moyennes (entre 4 et 25 millions de chiffre d'affaires). Concernant le revenu, notre enquête montre que les tranches les plus basses de revenu sont en progression au détriment des tranches moyennes et hautes de revenus. C'est 65,3% des artisans concernés déclarant un revenu mensuel en dessous de 300 000 francs.

Il faut noter que l'IEOM a relevé ses taux d'intérêts directs au cours de l'année 2023 en concordance avec la BCE afin de lutter contre l'inflation ce qui risque également de provoquer un ralentissement de l'investissement. La marge de manœuvre financière des entreprises artisanales se réduit.

REPÈRES D'ACTUALITÉS 2023

- Proposition de loi sur la réforme du RUAMM lancée en début d'année 2023 et finalement adoptée à l'unanimité en octobre 2023 malgré de plusieurs mouvements sociaux. Une seconde lecture de la proposition de loi a été demandée en novembre.
- Fermeture du site de Poum par la SLN en mai 2023 impactant près de 300 emplois directs et indirects à la suite d'un non-renouvellement d'autorisation d'exploitation de la mine.
- Liquidation judiciaire de la Sonarep.
- Visite du Président de la République, annonçant une révision constitutionnelle et le dégel du corps électoral calédonien.
- Difficultés dans le nickel :
 - Baisse des cours mondiaux
 - Menaces de retraitement d'un actionnaire majoritaire de l'usine du Nord.

Les perspectives enquête de conjoncture sont élaborées sur la base d'un sondage I-scope mené en décembre 2023 auprès de 413 chefs d'entreprises (échantillon représentatif du tissu artisanal calédonien).

L'enquête a été clôturée avant l'annonce de la mise en sommeil de l'usine KNS.

EN BREF EN 2023

11 193 établissements actifs. Le tissu artisanal passe sous le seuil de 2019.

4 926 établissements actifs dans le secteur du bâtiment. C'est 225 de moins comparativement à 2022.

30% c'est la part des entreprises du Répertoire des Métiers organisées en société.

16,9% des entreprises du Répertoire des Métiers sont employeuses et comptabilisent 9125 contrats salariés.

15% des artisans ont eu recours à des actions de formation selon notre enquête.

180,8 milliards de F

En 2022, le CA global du secteur artisanal augmente à la suite de la levée des restrictions sanitaires en début de cette année.

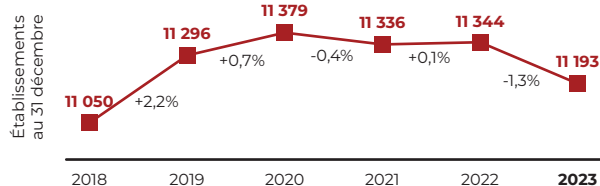
2/3 des artisans entreprennent des démarches pour diminuer l'impact écologique de leur activité d'après notre enquête.

1/2 artisans se dit optimiste pour l'avenir. C'est 13 points de moins par rapport à 2022.

2. Chiffres clés

2.1 LES ÉTABLISSEMENTS ARTISANAUX

L'ÉVOLUTION DU TISSU ARTISANAL CALÉDONNIEN



	2020	2021	2022	2023	Var. 2023 / 2022
Créations	1 791	1 235	1 504	1 342	-162 / -10,8%
Radiations	1 708	1 278	1 496	1 493	-3 / -0,2%
Solde	83	-43	8	-151	-

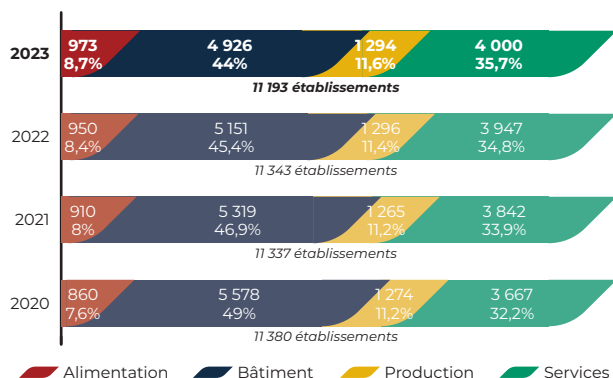
Les chiffres sont actualisés suite aux fiabilisations du fichier.

Le nombre d'établissements artisanaux est en baisse.

Le stock d'entreprises est en baisse en 2023 et le solde d'entreprises est par conséquent négatif.

Les créations ont ralenti avec 162 créations de moins (-10,8%) par rapport à l'année précédente. Le nombre de radiations est resté stable par rapport à l'an dernier.

LES 4 SECTEURS D'ACTIVITÉ



Les effectifs du BTP sont en baisse. Légère hausse dans les métiers de bouche et des services. La production reste stable.

Le bâtiment perd des établissements en 2023. Cette perte est plus importante qu'en 2022 avec 225 établissements de moins cette année contre 168 en 2022. C'est la 4^e année de baisse consécutive du nombre d'établissements dans ce secteur.

Les secteurs de l'alimentation et des services sont en progression en 2023 avec +2,4% et +1,3% des effectifs dans ces secteurs.

Le secteur de la production est stable.

Dans l'économie locale

Le stock d'entreprises du secteur marchand recule de 0,5% entre le 4^e trimestre 2022 et le 4^e trimestre 2023, le stock artisanal a donc plus reculé cette année comparativement à l'ensemble du secteur marchand.

Les créations d'entreprises du secteur marchand régressent de 12,7% entre 2022 et 2023, alors qu'elles avaient augmenté de 13% entre 2021 et 2022.

Source : ISEE

11 193 établissements soit 29,2% des entreprises du secteur marchand¹.

¹ Sur la base des données ISEE au début du 4^e trimestre 2023.

1 342 créations d'entreprises soit 34,5% des créations d'entreprises du secteur marchand².

² Sur la base des créations d'entreprises enregistrées auprès de l'ISEE.

L'ANCIENNETÉ DES ENTREPRISES

	2023	Variation 2023/2022	
Moins de 1 an	10,5%	1 175	-9,8%
1 et 2 ans	15,4%	1 726	-9,0%
3 et 4 ans	15,1%	1 696	-2,3%
5 à 9 ans	24,2%	2 706	+1,0%
10 à 19 ans	24,5%	2 739	+5,1%
20 ans et plus	10,3%	1 151	+2,4%
Total	100%	11 193	

70% des établissements ont passé le cap des 3 ans.

La proportion des établissements qui ont 4 ans ou moins d'activité est en baisse. De même les établissements de moins d'un an sont en baisse de 9,8% par rapport à 2022, en raison, notamment, de la baisse du volume de créations d'entreprises en 2023.

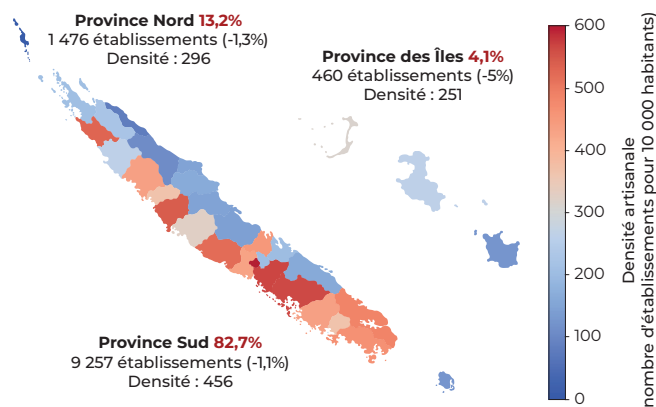
LA STRUCTURATION DES ENTREPRISES

70% des artisans exercent en entreprise individuelle.

La part des entreprises en société progresse encore cette année avec une augmentation de notable de 3,3%.

Les sociétés représentent désormais 30% du répertoire métiers de la CMA contre 19% en 2013 et 25% en 2018. Cela constitue une progression de 11 points en 10 ans.

2.2 L'ARTISANAT DANS LES TERRITOIRES



La distribution des activités artisanales entre les différentes provinces est restée constante par rapport à l'année 2022.

Les provinces Sud et Nord ont connu une légère baisse de leur effectif artisanal et la province des Îles a subi la diminution la plus significative en termes d'établissements (-5% par rapport à 2022).

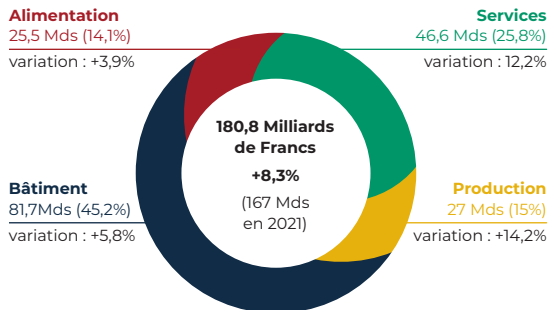
Au niveau des communes, c'est Bourail qui enregistre la plus grande augmentation du nombre d'établissements, avec 14 nouvelles structures, soit une croissance de 5,1%.

À la fin de l'année 2023, Farino, La Foa, Boulouparis, Pouembout et Koumac se sont distingués par les plus hautes densités artisanales. À l'opposé, Bélep, Pouébo, Hienghène, l'Île des Pins et Maré présentent les densités artisanales les plus faibles en Nouvelle-Calédonie.

2.3 NIVEAU D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

LA RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) 2022 PAR SECTEUR

Construit avec les données de la Direction des Services Fiscaux



En 2022, l'artisanat a généré 180,8 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Tous les CA des secteurs sont en hausse en particulier le secteur de la production qui gagne 14,2% par rapport à l'année 2021.

Selon le secteur	CA Moyen	Selon la province	CA Moyen
Alimentation	24,0 MF	Province des Îles	4,1 MF
Bâtiment	14,4 MF	Province Nord	14,9 MF
Production	18,6 MF	Province Sud	14,7 MF
Services	10,3 MF		

La province des Îles très en retrait par rapport aux autres provinces

La province des Îles enregistre le CA moyen le plus faible des 3 provinces. En effet, le CA moyen des Îles ne représente que 27,5% du CA moyen de la province Nord soulignant une disparité forte de l'activité économique.

La province Nord ayant moins d'artisans que la province Sud et un chiffre d'affaires total plus faible dégage néanmoins un chiffre d'affaires moyen supérieur à la province Sud.

Des secteurs disparates

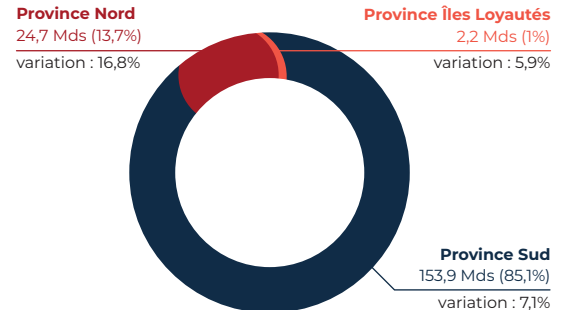
L'alimentation dégage le plus gros chiffre d'affaires moyen avec 24 MF. C'est près de 2,4 fois plus que le secteur des services. Le secteur de la production rejoint la deuxième position. Ces deux secteurs comptabilisent pourtant le moins d'établissements. Cette analyse des chiffres suggère que les secteurs du BTP et des services ne sont pas arrivés à maturité en Nouvelle-Calédonie et présentent encore un surplus de concurrence.

Distribution du chiffre d'affaires par commune

Sans surprise c'est en province Sud et en particulier dans les communes de Nouméa, Dumbéa, Païta et Mont-Dore où le chiffre d'affaires est le plus important. Néanmoins, en regardant le chiffre d'affaires moyen par commune, ce sont Yaté et Poum qui dégagent les moyennes les plus fortes.

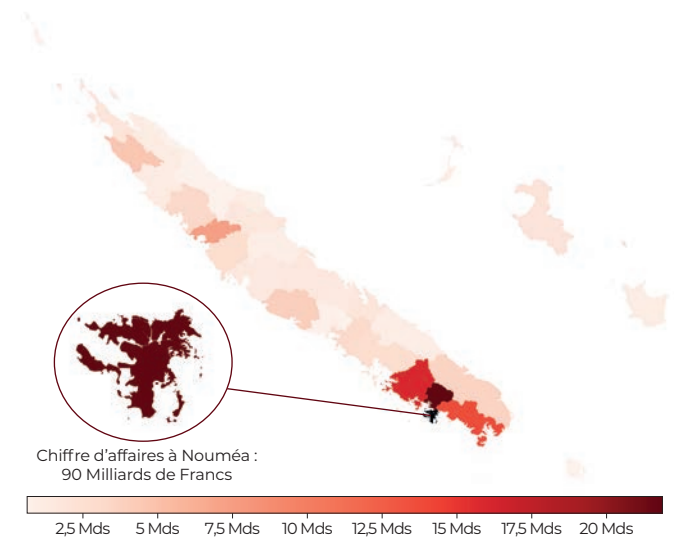
LA RÉPARTITION DU CA 2022 PAR PROVINCE

Construit avec les données de la Direction des Services Fiscaux

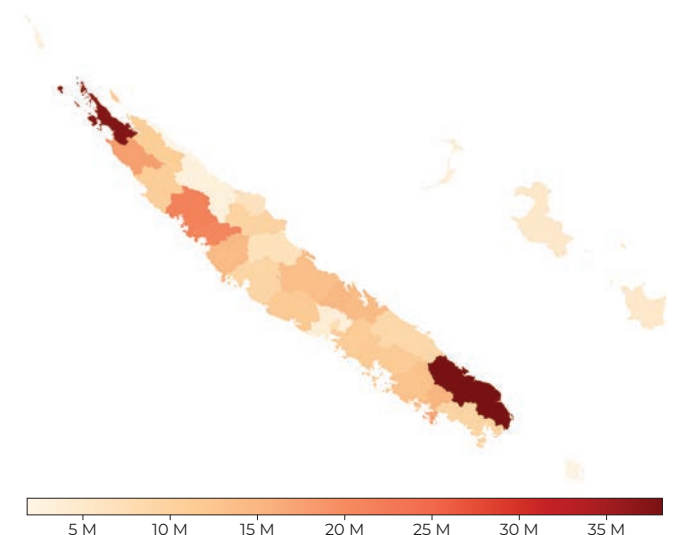


La province Nord enregistre la plus grosse évolution de chiffre d'affaires (+16,8%). La province Sud et la province des Îles sont également en progression avec respectivement, une évolution de +7,1% et +5,9%.

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR COMMUNES



CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN PAR COMMUNES



2.4 LES ACTIFS DE L'ARTISANAT

Source CAFAT - CMA, données au 30 septembre 2023

L'ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'ACTIFS DANS L'ARTISANAT*

	2023	Variation 2022/2023	Part
Chefs d'entreprises	11 004	+0,2%	54,38%
Contrats actifs	9 125	+9,7%	45,62%
Dont alternants*	196	-27,1%	0,9%
Total actifs	20 129	+3,8%	100%

*À noter que tous les alternants ne font pas forcément une formation dispensée par le CFA et inversement tous les alternants du CFA n'ont pas forcément un contrat dans une entreprise artisanale.

Le nombre d'actifs de l'artisanat est en hausse

Alors que le nombre d'entreprises est en baisse, le volume d'actifs est en hausse, soutenu par une augmentation du nombre de contrats actifs et de chefs d'entreprises.

Avec 9 125 contrats actifs, l'artisanat représente 13,3% de l'emploi salarié en Nouvelle-Calédonie¹.

¹ Source : ISEE - Emploi salarié au 3^e trimestre 2023.

LA RÉPARTITION DES CHEFS D'ENTREPRISE PAR TRANCHE D'ÂGE

Tranche d'âge	Nombre de chefs	Part 2023
< à 25 ans	208	1,9%
25 à 34 ans	1 607	14,6%
35 à 44 ans	2 858	26,0%
45 à 54 ans	2 834	25,8%
55 à 64 ans	2 327	21,1%
65 ans et +	1 170	10,6%
Total	11 004	100%

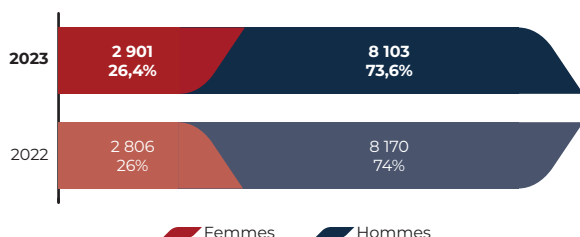
30% des chefs d'entreprise ont 55 ans et plus

L'âge moyen des artisans est de 48 ans.

En 2023, la répartition des artisans selon leur âge est stable : 3 artisans sur 10 ont 55 ans et plus.

Tous secteurs confondus 3 travailleurs indépendants sur 10 ont 55 ans et plus (agriculteur, éleveur, pêcheur, profession libérale, artisans, commerçants). Source : ISEE - Recensement 2019.

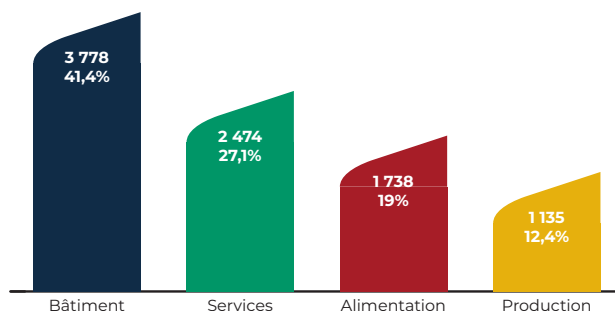
LA RÉPARTITION DES CHEFS D'ENTREPRISE PAR GENRE



Parmi les 11 004 chefs d'entreprise, on compte 2 901 femmes. La répartition homme/femme n'évolue que très légèrement à la hausse en 2023 (+0,4 points).

LA RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ PAR SECTEUR

Données au 30 septembre 2023 - Source : CAFAT



Le secteur du bâtiment garde une part majoritaire avec plus de 4 emplois sur 10 dans l'artisanat

Ce secteur est toujours le plus important pourvoyeur d'emplois dans l'artisanat et enregistre une hausse de 3,8% de ses effectifs (3 778 contre 3 639 en 2022). Le poids du secteur est néanmoins en légère baisse de 2,6 points par rapport à 2022.

Le secteur des services, deuxième vivier d'emplois dans l'artisanat, regroupe 2 474 contrats actifs. C'est une hausse de 14% des effectifs par rapport à 2022. Le poids du secteur est en augmentation et gagne 1,1 point par rapport à 2022.

Le secteur de l'alimentation gagne 329 contrats actifs (+23,3%) et son poids augmente de 2 points par rapport à 2022.

Le secteur de la production gagne aussi des contrats actifs (+36) mais perd un peu d'influence dans la répartition des emplois par secteurs (-0,6 points).

PART DES ENTREPRISES EMPLOYEUSES



1 891 établissements emploient au moins 1 salarié, soit 16,9% (+0,7 points) des établissements, contre 1 839 en 2022.

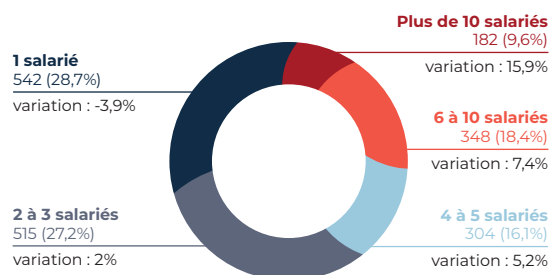
Le taux d'employeurs par statut juridique se répartit comme suit :

- 0,76% des entreprises individuelles sont employeuses
- 54,59% des sociétés sont employeuses

Le taux d'employeurs varie également selon les secteurs d'activité :

- 32,7% des établissements dans l'alimentation sont employeuses
- 17,9% des établissements dans la production
- 15,8% des établissements dans le bâtiment
- 14,1% des établissements dans les services

LA RÉPARTITION DES 1 891 EMPLOYEURS PAR TRANCHE DE SALARIÉS



55,9% des employeurs ont de 1 à 3 salariés.

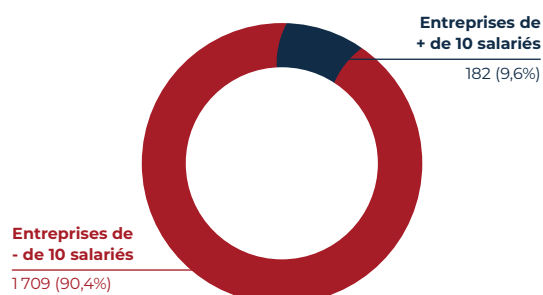
Toutes formes juridiques confondues, les entreprises artisanales ont en moyenne 4,6 salariés. Pour les sociétés, la moyenne s'élève à 4,8 salariés (-0,2 par rapport à 2022) et pour les entreprises individuelles à 3,35 salariés (+1,35 par rapport à 2022).

Dans l'économie locale

Au 3^e trimestre 2023, 6 433 employeurs du secteur marchand emploient 68 788 salariés, soit en moyenne 10 salariés par entreprise.

Source : ISEE-CAFAT

LA RÉPARTITION DES ENTREPRISES ARTISANALES EMPLOYEUSES PAR RAPPORT À LA MOYENNE LOCALE EN NOMBRE DE SALARIÉS



LA RÉPARTITION DES ALTERNANTS EN 2022 PAR MÉTIER ARTISANAL

	2023	Poids parmi les formations	Variation effectif 2022 / 2023
Bâtiment			
Électricité	35	12%	0
Froid et climatisation	25	8%	-2
Métallerie	22	7%	-1
Rénovation des bâtiments	9	3%	0
Installation sanitaire et énergies renouvelables	12	4%	+4
Charpente bois	0	0%	-7
Total	103	35%	-6

Métiers de bouche			
Boucherie	29	10%	-1
Boulangerie	20	7%	+6
Pâtisserie	21	7%	+2
Traiteur	4	1%	+4
Total	74	25%	+11

Métiers des soins du corps			
Coiffure	44	15%	-1
Esthétique cosmétique parfumerie	26	9%	+9
Total	70	23%	+8

Métiers de l'automobile			
Maintenance automobile	39	13%	+10
Total	39	13%	+10

Métiers de la production			
Menuiserie aluminium	9	3%	+3
Total	9	3%	+3

Métiers des services			
Fleuriste (nouvelle section)	3	1%	+3
Total	3	1%	+3

Nb total d'alternants	298	100%	+29
------------------------------	------------	-------------	------------

298 alternants ont été formés par les entreprises participatives et le Centre de Formation de l'artisanat.

298 correspond au nombre d'alternants ayant eu un contrat d'alternance à la date réglementaire (30/04/2023) auquel s'ajoute le nombre de personnes intégrées en cours d'année dans le cadre des titres professionnels (30/09/2023).

La relance économique à la suite de la sortie des restrictions COVID en 2022 a pu influencer sur l'augmentation des effectifs en 2023. C'est 10% d'effectifs en plus par rapport à 2022.

3 alternants sur 10 sont des femmes, comme l'année précédente.

La proportion d'alternants ayant 26 ans et plus augmente de 3 points à 29%. Le poids de ce segment est en augmentation depuis 2019.

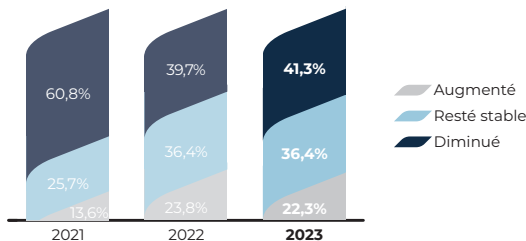
En 2023, le taux de réussite aux diplômes des effectifs s'étant présentés aux examens, tous secteurs confondus, est de 91,07%.

3. Conjoncture

3.1 L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

LE VOLUME D'ACTIVITÉ

Base : 376 chefs d'entreprise en activité depuis 2 ans ou plus



L'activité reste stable en 2023.

Près de 59% des artisans déclarent un volume d'activité stable ou en hausse en 2023. Ces chiffres restent dans la dynamique entamée en 2022.

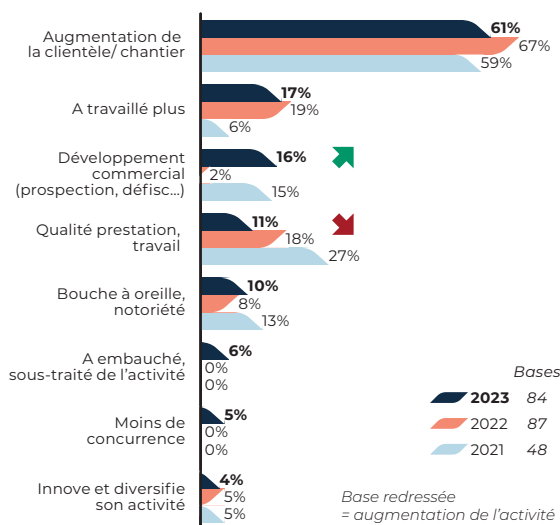
Les variations :

Selon l'ancienneté de l'entreprise

46% des entreprises de plus de 4 ans d'ancienneté déclarent une baisse d'activité (+4 points par rapport à 2022) contre 28% pour celles ayant entre 2 et 4 ans d'ancienneté.

LES RAISONS DE LA HAUSSE D'ACTIVITÉ

Raisons déclarées de l'augmentation de l'activité.



L'accroissement de la demande reste le principal moteur de l'augmentation de l'activité.

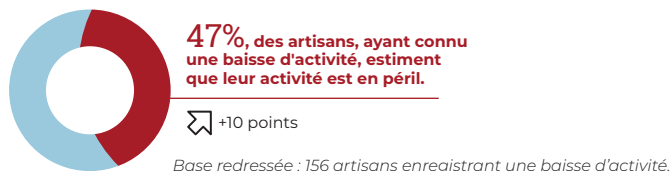
Le développement commercial retrouve son niveau de 2021. Cette année, certains ont cité la sous-traitance et la baisse de la concurrence comme explication de la hausse de l'activité.

On remarque que la qualité des prestations est de moins en moins citée, alors que la notoriété est toujours citée par 1 artisan sur 10.

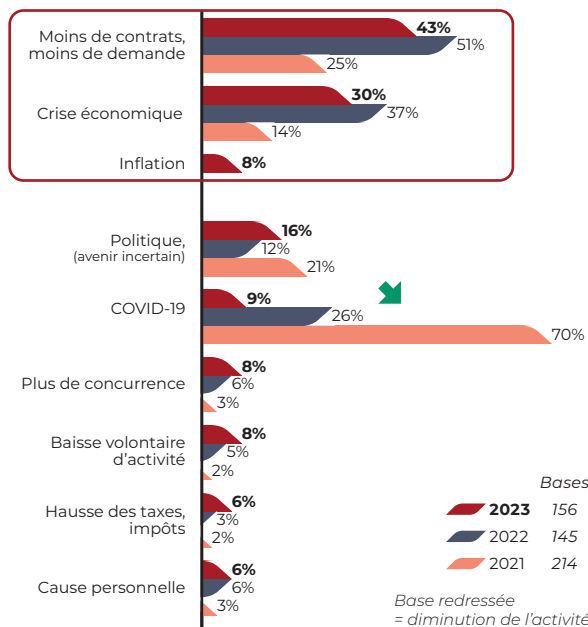
D'après le sondage d'opinion réalisé par téléphone pendant le mois de décembre 2023, par I-Scope auprès de 413 chefs d'entreprise ayant plus d'un an d'ancienneté, à l'exception de la première question (entreprises de 2 ans et plus). Echantillon représentatif de la population artisanale calédonienne par secteur d'activité, zone géographique, statut juridique et ancienneté. L'enquête a été clôturée avant l'annonce de la mise en sommeil de l'usine KNS. Les impacts de cet événement ne sont donc pas pris en compte par les chefs d'entreprise.

LES RAISONS DE LA BAISSÉ D'ACTIVITÉ

Pour près de la moitié des entreprises concernées, la baisse d'activité met en jeu la survie de l'entreprise. L'impact est très largement supérieur à celui observé 2022 (37%).



Ce sont 19% de l'ensemble des entreprises de plus d'1 an d'ancienneté qui s'estiment ainsi en danger.



Les artisans dont l'activité a diminué (41% des artisans de 2 ans ou plus d'ancienneté) souffrent principalement de la baisse de la demande, liée à la crise économique et l'inflation.

En 2023, ils sont près de 1 sur 10 à utiliser spécifiquement le terme d'« inflation » pour expliquer leur baisse d'activité.

La Covid est logiquement moins citée que les années précédentes mais près d'un artisan sur 10 déclare en ressentir encore les effets dans son activité.

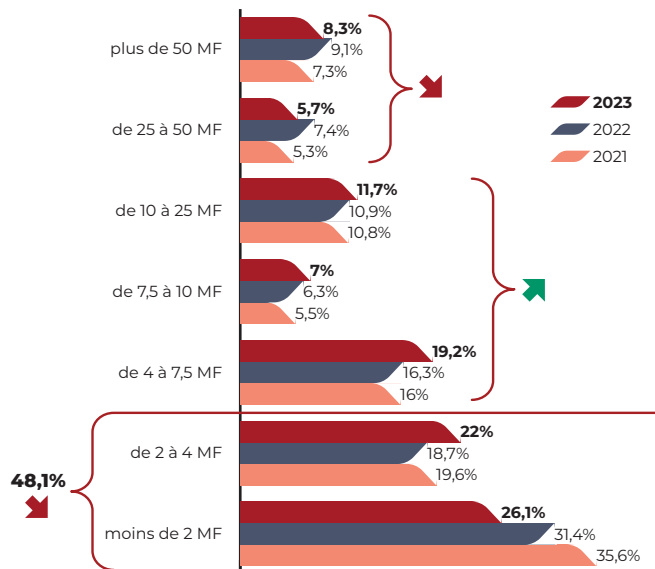
Les autres raisons restent évoquées en proportions stables.

Les variations :

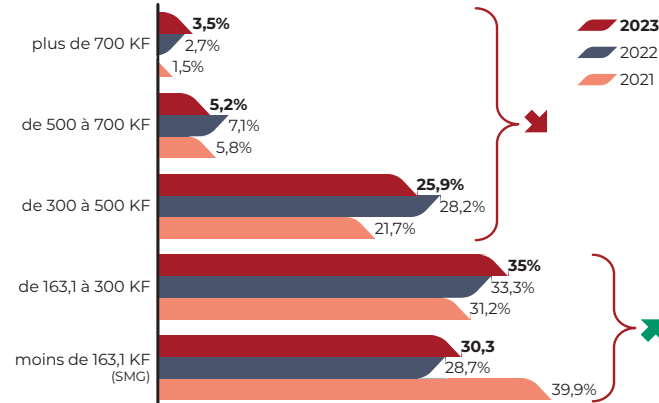
Selon le secteur

La baisse de la demande (contrats) semble toucher plus durement les secteurs des services (50% de citations) et du bâtiment (45% de citations). Les secteurs de la production et de l'alimentaire enregistrent moins de 30% des citations de cette raison.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) ANNUEL



LE REVENU MENSUEL

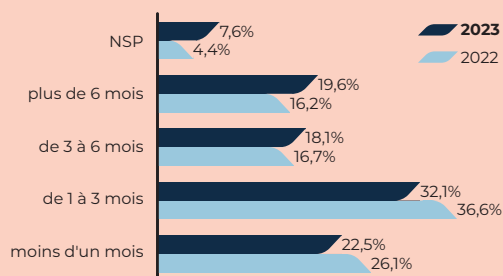


Chiffres d'affaires annuels et revenus

Les chiffres d'affaires déclarés pour les tranches les plus basses et les tranches les plus hautes sont en retrait au profit des tranches moyennes (de 4 à 25 millions de chiffres d'affaires).

Au niveau des revenus, les tranches les plus basses de revenu sont en progression au détriment des tranches moyennes et hautes des revenus. Il semblerait donc que le revenu moyen des artisans soit en retrait en 2023. Ainsi, 65,3% des artisans concernés déclarent un revenu en dessous de 300 000 francs par mois.

VISIBILITÉ DU CARNET DE COMMANDES DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT



La visibilité des entreprises du secteur du bâtiment est toujours majoritairement de moins de 3 mois (1 entreprise sur 2).

La visibilité sur le carnet de commandes sur une période supérieure ou égale à 3 mois progresse.

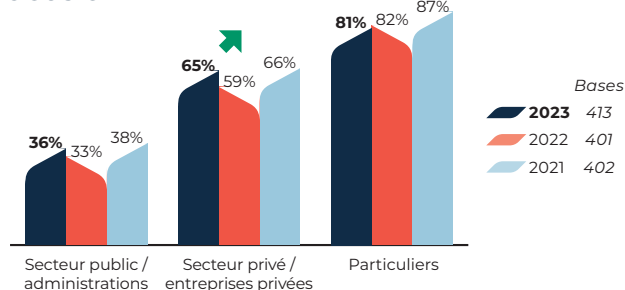
Les variations :

Selon le statut

Les entreprises individuelles sont celles dont la visibilité est la plus courte (26% d'entre elles ont une visibilité inférieure à 1 mois). Les artisans constitués en société sont ceux ayant une meilleure visibilité dans le temps (31% d'entre eux déclarent avoir une visibilité supérieure à 6 mois).

On peut y voir une professionnalisation accrue suite à la mise en place des réglementations, notamment le RCNC, du secteur les années précédentes.

FOCUS CLIENTÈLE



La part des clients particuliers reste stable en 2023.

Les particuliers restent la plus grosse part de la clientèle des artisans. La proportion reste similaire à 2022.

Les débouchés auprès des entreprises et des administrations sont en progression cette année avec respectivement une progression de 6 points et de 3 points par rapport à 2022.

La part des artisans travaillant exclusivement avec un seul type de client reste similaire par rapport à 2022 (43% contre 48%). La part des artisans travaillant exclusivement avec les particuliers est en baisse et on retrouve le niveau de 2021 (1 artisan sur 4).

Les variations :

Selon le statut

Les entreprises individuelles ont une clientèle moins variée que les sociétés : 48% ont une clientèle exclusive contre 30% pour les sociétés.

Les sociétés employeuses travaillent davantage que les autres avec les administrations (55%) ou les entreprises privées (83%), tendance déjà observée en 2020 et 2021. La clientèle des particuliers est similaire quel que soit le statut de l'artisan.

Selon les provinces

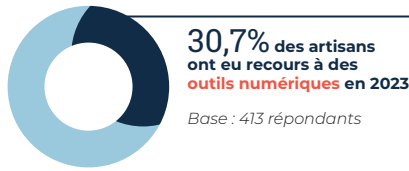
Comme les années précédentes, les entreprises des Îles travaillent plus que les autres avec le secteur public (66%) et moins avec les entreprises privées.

La part des particuliers dans la clientèle des artisans est similaire quelle que soit la province.

Selon le secteur d'activité

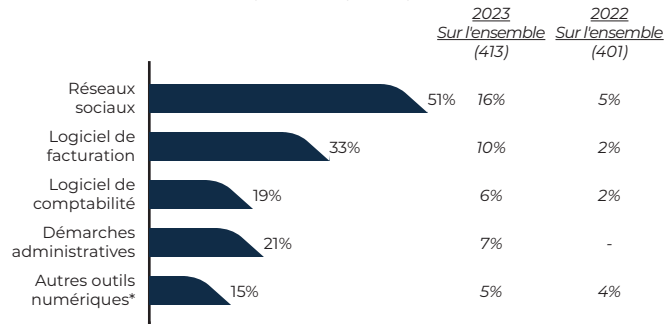
Les entreprises du bâtiment travaillent proportionnellement le plus avec les particuliers (88%).

FOCUS NUMÉRIQUE



OUTILS NUMÉRIQUES CONCERNÉS

Base redressée : 129 concernés, plusieurs réponses possibles



*Autres outils mis en place : logiciel technique (10 : PAO, logiciel de géométrie...) logiciel de logistique et stockage (3), des outils en ligne (3), logiciel de secrétariat (1), audit numérique (1).

L'usage du numérique progresse et concerne maintenant 3 artisans sur 10.

L'utilisation des réseaux sociaux (communication, mise en place d'un site web vitrine) est largement citée par la moitié des répondants.

L'équipement en logiciels de gestion (comptabilité et/ou facturation) concerne également près de 1 répondant sur 2.

Les variations :

Selon le secteur

Les artisans du bâtiment sont les plus nombreux à déclarer s'être équipés en logiciels de facturation (48%). Ils sont également plus nombreux à faire leurs démarches administratives de façon dématérialisée (30%).

Selon le statut

Les sociétés ont davantage mis en place de nouveaux outils (43%) que les entreprises individuelles (26%).

FOCUS ÉCO-RESPONSABILITÉ

IMPORTANTÉ DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Base redressée : 413 répondants



Près d'un artisan sur deux déclare que les notions de développement durable sont « très importantes ».

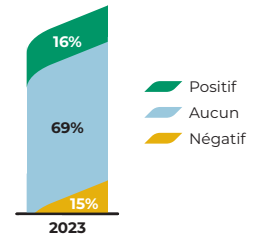
MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES

Base redressée : 413 répondants



IMPACT SUR LE CA

Base redressée : 269 concernés



Deux tiers des artisans sondés indiquent qu'ils entreprennent des démarches pour diminuer l'impact écologique de leur activité. Parmi eux, 85% observent que ces efforts de réduction ont un effet positif ou neutre sur leur chiffre d'affaires.

Les variations :

Selon le secteur

L'impact sur le chiffre d'affaires est ressenti plus négativement dans le secteur de l'alimentaire. Au contraire, les artisans de la production y voient plutôt un impact positif sur leur chiffre d'affaires.

3.2 L'EMPLOI

LES FREINS À L'EMBAUCHE



37% des artisans déclarent des freins à l'embauche en 2023

Base redressée : 153 concernés, plusieurs réponses possibles



La proportion d'artisans percevant des freins à l'embauche est en large baisse.

Le manque de visibilité sur l'activité reste le 1^{er} motif cité de frein à l'embauche. Les autres freins sont cités en proportions similaires à 2022 (écarts non significatifs sur la base des entreprises concernées).

Les variations :

Selon la province

Les artisans de la province des Îles sont proportionnellement plus nombreux à déclarer des freins à l'embauche comparativement aux artisans de la province Nord et de la province Sud (50% contre 36%).

Selon le secteur

Le manque de moyens financiers touche plus le secteur alimentaire (42%). Le secteur du bâtiment rencontre plus de difficultés pour trouver des employés avec les compétences requises (34%).

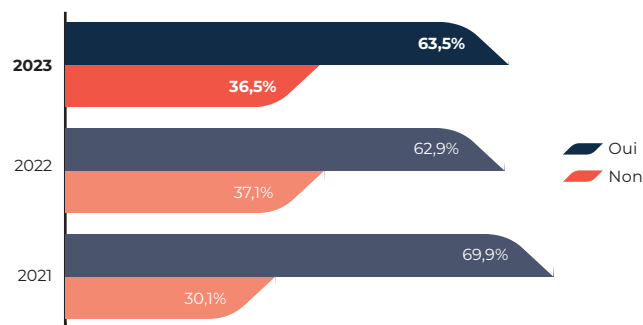
LES PRÉVISIONS SUR L'EMPLOI

Base : 413 chefs d'entreprise

Les perspectives d'embauche sont estimées à 19% cette année, légèrement en baisse par rapport aux 20% de 2022. Les entreprises disposant déjà d'employés sont les plus touchées par ces variations.

Une majorité d'entreprises individuelles prévoit de poursuivre leurs activités seules. Les sociétés avec des salariés sont 57% à souhaiter maintenir leur effectif. Les sociétés se montrent plus disposées à recruter : 25% d'entre elles envisagent d'embaucher, contre 17% pour les entreprises individuelles.

LE RECOURS À LA SOUS-TRAITANCE



La part des artisans ayant recours à la sous-traitance augmente légèrement.

Les variations :

Selon le secteur

Le bâtiment est le secteur qui a le plus recours à la sous-traitance (52% contre 55% en 2022). Le domaine de l'alimentaire y a nettement plus recours qu'en 2022 (24% contre 3% en 2022). Le recours à la sous-traitance reste stable dans les services et la production.

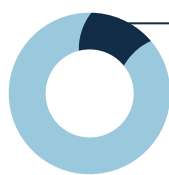
Selon la statut

Les sociétés y ont plus recours (57% contre 52% en 202) que les entreprises individuelles (26% contre 30% en 2022).



3.3 LA FORMATION

LES ACTIONS DE FORMATION



15% des artisans ont eu recours à de la formation en 2023 (65 entreprises sur 413 interrogées)
 > **80%** des entreprises employeuses interrogées ont proposé des formations aux salariés (soit 25 entreprises sur 31)
 > **77%** des artisans qui ont eu recours à la formation, l'ont fait pour eux-mêmes (50 entreprises concernées sur 65)

Les formations sont principalement orientées vers des aspects techniques.

Les chefs et les salariés ayant eu recours à de la formation sont, dans la majorité des cas, orientés vers des aspects techniques. On remarque néanmoins une part significative de chefs ayant également recours à de la formation administrative en lien avec la gestion de leur entreprise. Les formations en informatique sont par ailleurs délaissées d'après les déclarations des sondés.

Les artisans ont sollicité des aides pour la formation de leurs salariés dans 3 cas sur 10 et seulement dans 1 cas sur 10 pour eux-mêmes.

Les variations :

Selon le secteur

Les entreprises du secteur alimentaire sont celles ayant le plus recours à la formation (22%).

Selon l'ancienneté

Les entreprises les plus jeunes ont plus recours à la formation (26%) comparativement à celles ayant 2 ans ou plus d'activité (14%).

Selon le statut

Les sociétés sont celles qui ont le plus recours à la formation par rapport aux entrepreneurs individuels.

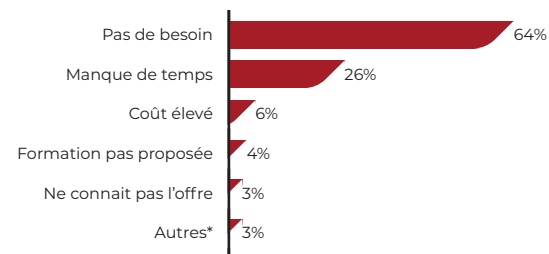
Selon la taille

Les entreprises unipersonnelles y ont moins recours comparativement aux entreprises ayant des salariés.

L'absence de besoin et le manque de temps sont les principales raisons évoquées par les artisans n'ayant pas eu recours à des actions de formation.

RAISONS POUR NE PAS AVOIR DÉROULÉ DE FORMATION

Base redressée: 349 concernés, plusieurs réponses possibles



*Autres: trop loin (5), est en attente de réponse (2), se forme seul ou par un proche (2), les horaires ne conviennent pas (2), formation récurrente déjà réalisée en 2022 (1).

TYPE DE FORMATION PROPOSÉE

	Aux salariés	Au chef d'entreprise
Technique	61%	47%
Administratif	13%	21%
Management	15%	10%
Informatique	0%	7%
Santé sécurité	17%	5%

	Aux salariés	Au chef d'entreprise
À reçu une aide	33%	10%

Principal dispositif d'aide : le FIAF (8 salariés).

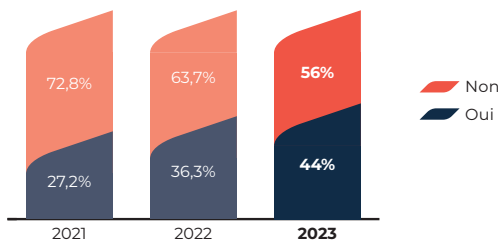
Autres dispositifs d'aide : province des Îles (1), le fournisseur (2), la CMA (1), NSP - pas lui qui s'en est chargé (2).



3.4 LES INVESTISSEMENTS

LES ENTREPRISES INVESTISSEUSES

Base : 413 chefs d'entreprise



Plus de 4 artisans sur 10 ont investi cette année, une progression de 8 points par rapport à 2022.

Les variations :

Selon la province

Les artisans de la province Nord sont proportionnellement légèrement moins nombreux à avoir investi (34%) que ceux du Sud ou des Îles.

Selon le statut

Les sociétés ont plus investi (57%, +8 points) que les entreprises individuelles (39%, +9 points).

Selon la taille

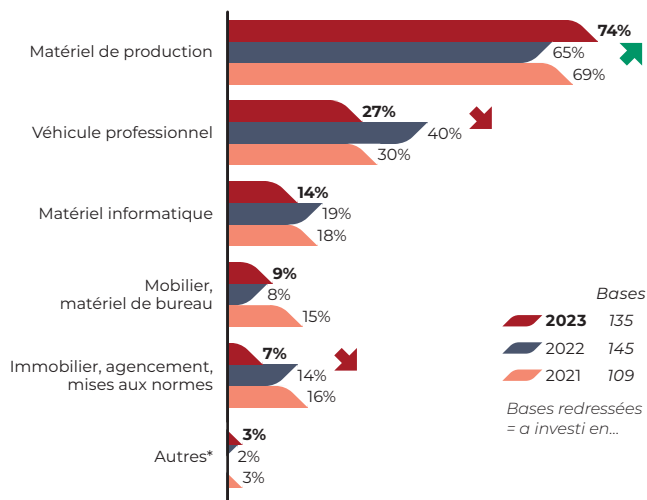
Les entreprises avec 5 salariés ou plus ont été proportionnellement plus nombreuses à investir (55%) que les entreprises de 4 salariés ou moins (43%).

Selon l'ancienneté

Les entreprises ayant moins de 4 ans d'activité ont plus investi que les entreprises ayant plus de 10 ans d'activité.

LA NATURE DES INVESTISSEMENTS

Base : 145 artisans ayant déclaré avoir investi.
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



*Autres : formation, EPI, alarmes

Tout comme les années précédentes, les artisans investissent surtout dans du matériel de production.

Les investissements dans le matériel de production progressent de 9 points tandis que l'achat de véhicule professionnel ralentit et perd 13 points par rapport à l'année précédente. Les investissements en immobilier et agencements sont aussi en recul avec 7 points de moins par rapport à l'année 2022.

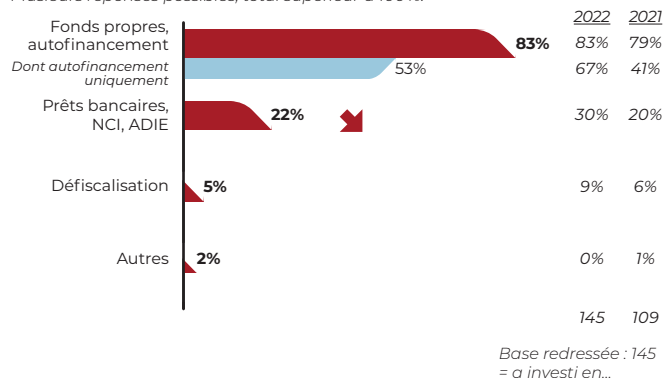
Les variations :

Selon le secteur

Les artisans du bâtiment et de l'alimentaire ont le plus investi dans le matériel de production avec plus de 85% au global. À l'inverse, les artisans des secteurs de la production et des services sont moins de 65% à avoir investi dans du matériel de production.

LES SOURCES DE FINANCEMENT

Base : 145 artisans ayant déclaré avoir investi.
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



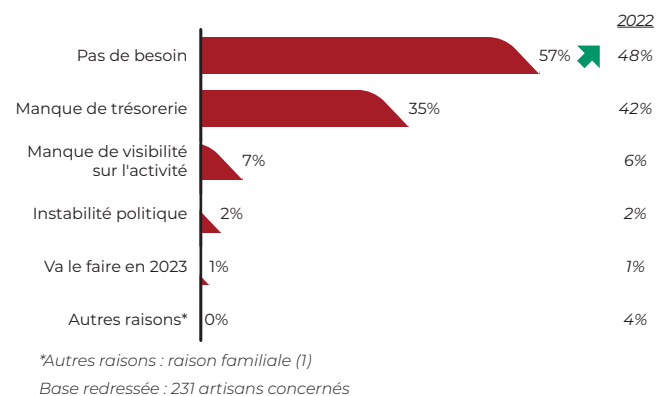
Les investissements sont principalement financés sur fonds propres.

L'autofinancement comme solution unique ralentit et perd 14 points par rapport à 2022 (67% en 2022). L'utilisation des fonds propres reste similaire à 2022.

Les recours aux prêts et à la défiscalisation sont en baisse et retrouvent les taux de 2021.

LES RAISONS POUR NE PAS INVESTIR

(Réponses multiples, total > 100%)



L'absence d'investissement reste liée à un manque de besoin et/ou à un manque de trésorerie.

Les mêmes tendances qu'en 2022 sont observées. Néanmoins, on remarque une augmentation de la part des artisans déclarant ne pas avoir besoin d'investir (+9 points).

Les variations :

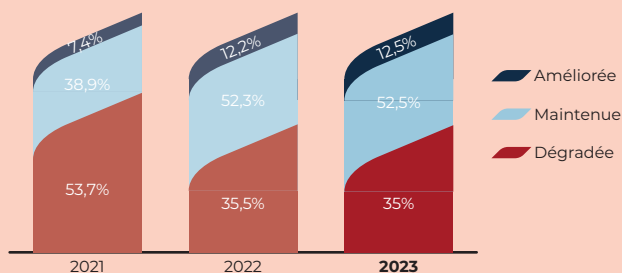
Selon l'ancienneté

L'absence de besoin est une raison moins évoquée avec l'ancienneté (72% des chefs avec moins d'un an d'activité contre 53% des chefs avec 5 ans ou plus d'activité).

3.5 LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES

L'ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE

Base : 413 chefs d'entreprise



Après une dégradation en 2021, la trésorerie des artisans se stabilise depuis 2022.

Un peu moins de 4 artisans sur 10 ont vu leur trésorerie se dégrader en 2023, c'est quasiment le même taux qu'en 2022.

Comme en 2022, 12% d'entre eux notent une amélioration.

On retrouve les mêmes proportions qu'avant la période Covid-19.

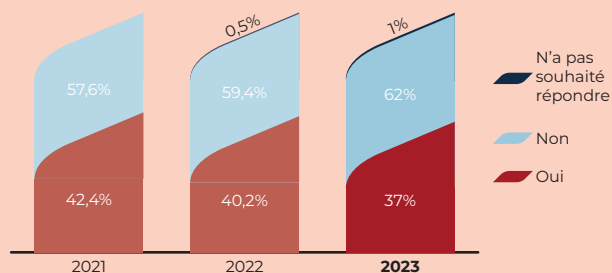
Les variations :

Selon l'ancienneté

En 2023, la trésorerie s'est dégradée avec l'ancienneté : 23% des entreprises de moins d'un an d'activité ont déclaré une dégradation. Les entreprises de plus de 10 ans quant à elles sont 43% à noter une dégradation de leur trésorerie.

LES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE

Base : 413 chefs d'entreprise



Près de 4 artisans sur 10 en difficulté de trésorerie.

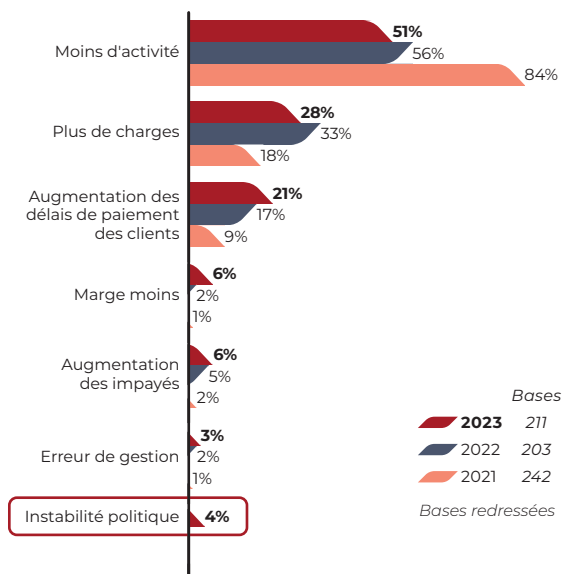
Après une tendance à la dégradation en 2021 la situation s'est stabilisée en 2022. C'est près de 4 artisans sur 10 déclarants rencontrer des difficultés de trésorerie actuellement.

On n'observe pas d'écart significatif selon le profil, le secteur d'activité ou le statut.

EN CUMULÉ : 51% DES ARTISANS ONT UNE TRÉSORERIE QUI S'EST DÉGRADÉE ET/OU ONT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE.

LES RAISONS D'UNE TRÉSORERIE DÉGRADÉE

Base : 211 chefs d'entreprise avec difficultés de trésorerie au moment de l'enquête ou ayant vu leur situation de trésorerie se dégrader et précisant une raison. Plusieures réponses possibles, total supérieur à 100%.



** Autres raisons : erreur de gestion, diminution des délais de paiement des fournisseurs, la banque prête moins facilement

Moindre activité, augmentation des charges et des délais de paiement.

La réduction de l'activité explique partiellement les problèmes rencontrés, mais cette influence est moins marquée qu'en 2022. Cette année, l'augmentation des coûts est en recul. Par ailleurs, les retards de paiement sont de plus en plus cités comme une préoccupation au cours des deux dernières années.

Cette année, certains participants ont spécifiquement identifié l'instabilité politique comme un facteur influent. Il est probable que cette dernière soit une cause indirecte du ralentissement de l'activité observée chez les artisans.

Les variations :

Selon le secteur

La baisse d'activité est surtout évoquée par les artisans des services (61%), elle est moins mentionnée par ceux de l'alimentation (31%).

Selon la province

La baisse d'activité a plus été évoquée par les artisans de la province Nord et de la province des Îles (plus de 70%) comparativement à ceux de la province Sud (47%).

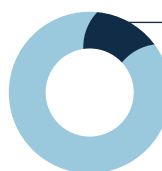
Selon l'ancienneté

Les jeunes entreprises (73% des entreprises de moins d'un an) ont davantage ressenti une baisse d'activité que les plus anciennes (47% des entreprises de 10 ans et plus).

Selon le statut juridique

Les entreprises individuelles (56%) ressentent plus la baisse d'activité que les sociétés (41%).

L'APPEL AUX BANQUES



16% des artisans ont sollicité une banque

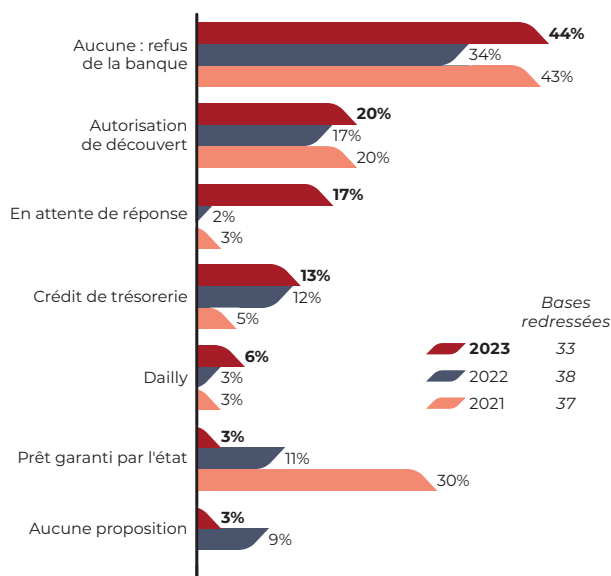
Base : 211 chefs d'entreprise ayant rencontré des difficultés de trésorerie ou ayant vu leur situation de trésorerie se dégrader

La part des artisans sollicitant une banque suite à des difficultés de trésorerie reste plutôt stable.

Comme en 2022, 4 artisans sur 10 confrontés à des problématiques de liquidités ont essuyé un refus de la banque après sollicitation.

L'autorisation de découvert reste la 1^{ère} solution obtenue, suivie par le crédit de trésorerie.

LES SOLUTIONS OBTENUES



Dans l'économie locale

Sur les douze derniers mois, les prix moyens annuels à la consommation des ménages hors tabac augmentent de 1,5%. Les prix de l'alimentation progressent de 4,8%.

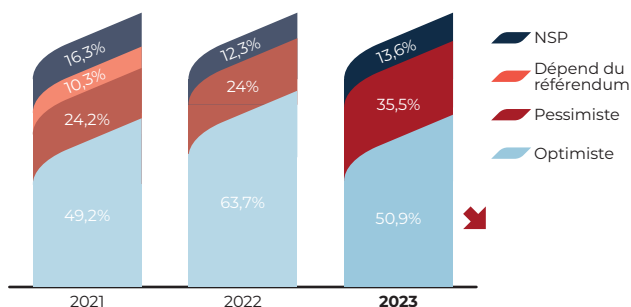
Sur les douze derniers mois, le BT21 progresse de 1,0% (indice base 100 en décembre 2022).

Source : ISEE - décembre 2023

3.6 LES PERSPECTIVES POUR 2024

LA CONFIANCE EN L'AVENIR

Base : 413 chefs d'entreprise



Les variations :

Selon la province

Les artisans situés en province des Îles sont plus optimistes (66%) que ceux de la province Sud (50%) ou du Nord (55%).

Selon l'ancienneté

Le pessimisme augmente avec l'ancienneté : 26% seulement des chefs en activité depuis moins d'un an contre 40% de ceux étant en activité depuis plus de 10 ans.

Selon le statut

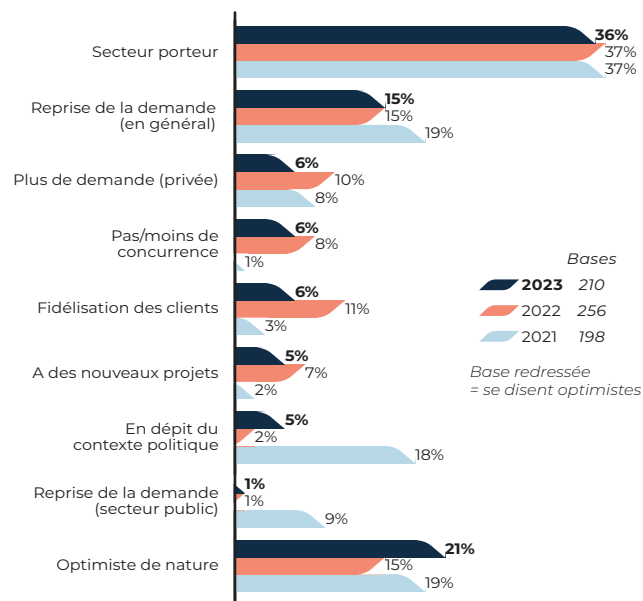
Les entreprises unipersonnelles sont légèrement plus optimistes (66%) que celles avec des salariés (56% au global).

En 2023, l'optimisme des artisans recule et perd près de 13 points. Ce n'est maintenant qu'un artisan sur 2 qui se déclare optimiste pour l'avenir au vu de la situation économique actuelle.

Les artisans se déclarant optimistes sont toujours ceux qui ont vu leur chiffre d'affaires augmenter (72%), 17% d'entre eux étant pessimistes.

À contrario, 35% seulement de ceux qui ont vu leur chiffre d'affaires se dégrader conservent leur optimisme, 53% se déclarent pessimistes.

LES RAISONS DES OPTIMISTES (51%)

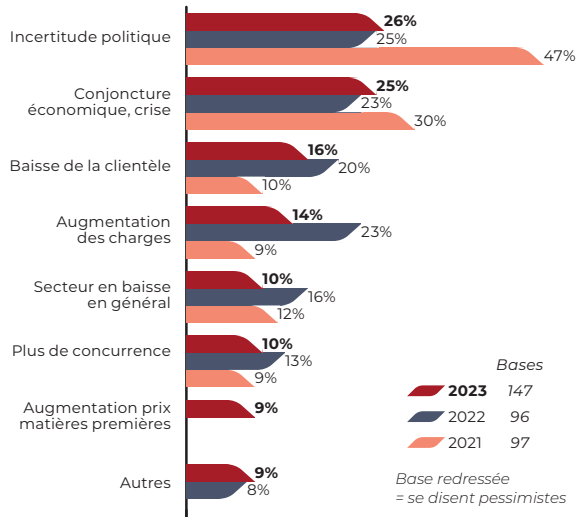


*Autres raisons : espère actions des pouvoirs publics (2) ou de la CMA (2)

Les artisans optimistes ont avant tout confiance en l'avenir de leur secteur d'activité dont les débouchés sont certains.

Les raisons mentionnées le sont en proportions similaires à 2022.

LES RAISONS DES PESSIMISTES (35,5%)

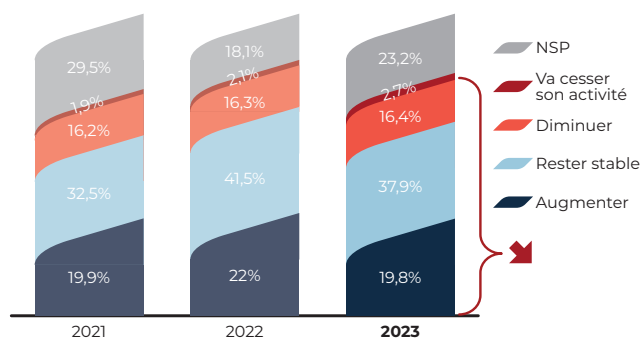


L'incertitude politique et la conjoncture actuelle sont les principaux points d'inquiétude impactant les perspectives des artisans pessimistes.

Les artisans ont également mentionné l'augmentation des prix des matières premières, ainsi que, dans une moindre mesure, la baisse de clientèle (baisse du pouvoir d'achat).

L'ANTICIPATION DE L'ACTIVITÉ

Base : 413 chefs d'entreprises



Une majorité d'artisans anticipe une stabilité pour 2024 mais cette proportion est en baisse.

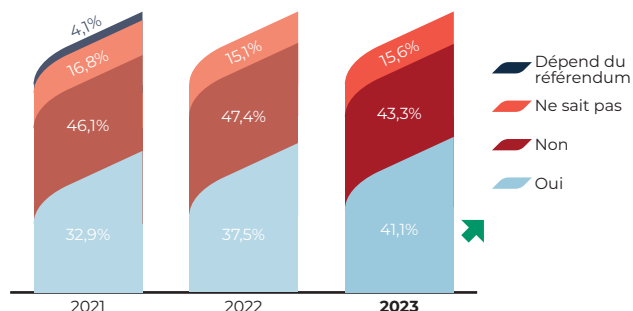
La majorité des chefs d'entreprises restent optimistes mais dans une proportion moindre par rapport à l'année dernière. La part des artisans anticipant une augmentation ou une stabilité de leur activité l'année prochaine perd 5,8 points par rapport à 2022.

Par ailleurs, la part des artisans sans avis augmente de 5,1 points.

On n'observe pas d'écart significatif selon le profil des participants.

LES PROJECTIONS D'INVESTISSEMENT

Base : 413 chefs d'entreprises



La part des artisans prévoyant de réaliser des investissements dans les 12 prochains mois progresse légèrement et gagne 4 points par rapport à 2022.

Les variations :

Selon la province

56% des artisans de la province des Îles prévoient d'investir contre 40% en province Sud et 41% en province Nord.

3.7 CONJONCTURE PAR TERRITOIRE

PROVINCE NORD

En 2022, le chiffre d'affaires annuel moyen a atteint 14,9MF, le plus fort sur l'ensemble du territoire calédonien.

Les entreprises employeuses du Nord mobilisent 4,6 contrats actifs en moyenne.

Les artisans de province Nord sont plus touchés par les difficultés de trésorerie que les artisans de la province Sud : 37,5% déclarent une dégradation de leur trésorerie vs 36,3% dans le sud.

Un peu plus d'un artisan sur deux se dit optimiste en province Nord pour 2024 et 4 artisans sur 10 prévoient d'investir.

PROVINCE SUD

Le chiffre d'affaires annuel moyen atteint 14,7MF, se situant ainsi presque au même niveau que celui de la province Nord.

Les entreprises ont plus recours à la sous-traitance que les artisans des autres provinces (38% contre 15% pour la province des Îles et 32% pour la province Nord).

La moyenne des entreprises employeuses s'établit à 4,3 contrats actifs.

Les artisans du Sud sont moins concernés par des difficultés de trésorerie:

14% ont déclaré une amélioration de la trésorerie vs 6% pour le Nord et les Îles.

36,3% ont déclaré avoir rencontré des difficultés de trésorerie contre 41% en moyenne dans les autres provinces.

1 artisan sur 2 est optimiste pour 2024, et 43% d'entre eux prévoient d'investir.

PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

Les artisans des Îles souffrent toujours d'un niveau d'activité plus faible que les autres provinces. En effet, le chiffre d'affaires annuel moyen s'élève à 4,1MF, représentant le tiers du CA moyen des artisans du Sud ou du Nord.

Ils sont plus nombreux à rencontrer des freins à l'embauche (50% vs 37% pour l'ensemble des artisans).

La taille moyenne des entreprises employeuses est de 3,6 salariés.

Ils sont moins nombreux à déclarer recourir à la sous-traitance : 15% d'entre eux contre 36% pour l'ensemble.

Les artisans des Îles sont plus nombreux à déclarer une dégradation de leur trésorerie (47%).

Ils sont pourtant plus optimistes pour 2023 (65%) que les artisans du Sud ou du Nord.

3.8 CONJONCTURE PAR SECTEUR

ALIMENTATION

Le chiffre d'affaires annuel moyen du secteur est de 24,0 MF.

Le CA moyen reste le plus élevé des 4 secteurs.

Les entreprises employeuses de l'alimentation regroupent en moyenne 4,9 actifs.

Pour ceux qui rencontrent des freins à l'embauche, c'est le manque de moyens financiers qui est évoqué en premier (34,7%).

L'augmentation des charges a été en majorité évoquée par les artisans rencontrant des difficultés de trésorerie.

35% des artisans du secteur prévoient d'investir.

BÂTIMENT

Le secteur affiche un chiffre d'affaires annuel moyen de 14,4 MF.

Les artisans ont une visibilité inférieure ou égale à 3 mois pour 53% d'entre eux.

Ces entreprises ont plus que les autres recours à la sous-traitance (52%).

Les entreprises employeuses présentent en moyenne 4,5 contrats actifs.

Ceux qui rencontrent des freins à l'embauche évoquent à égalité et plus que les autres secteurs le manque de compétences et les démarches administratives.

Les prévisions d'investissements sont importantes (47%).

PRODUCTION

Le chiffre d'affaires annuel moyen atteint 18,6 MF.

Les entreprises employeuses du secteur regroupent en moyenne 4,4 contrats actifs.

Pour ceux qui rencontrent des freins à l'embauche, c'est avant tout le manque de moyens financiers qui est évoqué en majorité.

La baisse d'activité a été évoquée en majorité par les artisans rencontrant des difficultés de trésorerie.

38% des artisans du secteur prévoient d'investir à l'avenir.

SERVICES

Le chiffre d'affaires annuel moyen du secteur atteint 10,3 MF. C'est le secteur avec le chiffre d'affaires annuel moyen le plus faible.

Les entreprises employeuses comptent en moyenne 3,8 emplois actifs.

Les artisans faisant part de difficultés de trésorerie ont en majorité évoqué la baisse d'activité et l'augmentation de leurs charges.

Ceux qui rencontrent des freins à l'embauche citent en majorité le manque de compétences et le manque de motivation.

37% des artisans du secteur prévoient d'investir en 2024.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-CALÉDONIE



Contacts

Siège

BP 4186
98846 Nouméa CEDEX
Tél. 28 23 37
accueil@cma.nc

Antenne de Koné

BP 641 - 98860
Tél. 47 30 14
kone@cma.nc

Antenne de Poindimié

BP 155 - 98822
Tél. 42 74 82
poindimie@cma.nc

Antenne de Koumac

Tél. 47 68 56
koumac@cma.nc

Antenne de La Foa

BP 56 - 98880
Tél. 46 52 86
lafoa@cma.nc

Antenne Panda

BP 4709 - 98839 Dumbéa
Tél. 24 32 62
panda@cma.nc

Relais via la

Case de l'entreprise

BP 545 - 98820 Lifou
Tél. 45 19 90
cdelifou@mls.nc

Centre de formation de l'artisanat

1 rue Juliette Bernard
98846 Nouville
Nouméa
Tél. 25 97 40
formation@cma.nc

Observatoire de l'artisanat Service études et projets

Les données statistiques sont disponibles
en téléchargement sur notre site Internet www.cma.nc
et sur simple demande auprès de l'Observatoire de l'artisanat.

Tél. : 28 23 37

E-mail : observatoire@cma.nc



WWW.CMA.NC

